

# L'évolution du concept d'ordre « naturel » à partir du XVII<sup>e</sup> siècle

**Gerda Hassler**

Université de Potsdam

---

## RÉSUMÉ

Le développement de la notion d'un ordre fixe des mots qui était conçue comme un critère positif dans l'évaluation des qualités d'une langue aux XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècles est bien décrit pour le français. La présente contribution examinera cette évolution du point de vue de la simplification de la langue. La discussion sur l'ordre naturel ne pouvait pas manquer de se poursuivre dans d'autres pays et durant les siècles suivants. On peut observer des continuités linéaires de la doctrine de l'*ordre naturel* qui menaient même à exiger d'adapter l'ordre des mots d'autres langues (entre autres, de l'anglais, de l'allemand, de l'espagnol, du russe) à la construction directe. Dans des théories contemporaines, fondées sur le rationalisme, on retrouve la même association de la simplicité et de l'ordre naturel.

## MOTS-CLÉS

ordre naturel, simplification de la langue, normalisation, inversion, rationalisme

## ABSTRACT

The development of a notion of fixed word order that was conceived as a positive criterion in the evaluation of languages in the 17th and 18th centuries is well described for French. This contribution will examine this development from the point of view of language simplification. The discussion on natural order could not fail to continue in other countries and in the centuries that followed. Linear continuations of the doctrine of *natural order* can be observed, which even led to a demand to adapt the word order of other languages (among others, English, German, Spanish, Russian) to direct con-

struction. In modern theories based on rationalism, the same combination of simplicity and natural order can be found.

#### KEYWORDS

natural order, language simplification, normalisation, inversion, rationalism

---

## 1. Introduction

L'hypothèse selon laquelle un certain ordre de mots est favorable à la communication et au traitement de l'information est commune à toutes les théories qui s'occupent de ce sujet, à partir de la postulation d'un ordre fixe qui était déjà conçue comme un critère positif dans l'évaluation des qualités d'une langue par Louis Meigret (ca. 1500-ca. 1558) jusqu'aux théories modernes de la structure informationnelle. D'un côté, certains théoriciens considèrent que la simplicité et le fait de coûter moins d'effort dans le traitement de l'information coïncident avec un ordre fixe consistant en l'arrangement du sujet avant le verbe et de l'objet après celui-ci ; de l'autre, des contradicteurs affirment que l'arrangement des mots doit suivre l'intention communicative du locuteur pour être décodé avec moins d'effort. Ainsi, dans un article écrit dans le cadre du programme minimaliste, on peut trouver l'alinéa suivant :

*Much of the current literature on scrambling is based on the assumption that fixed constituent order is something one gets for free, while free constituent order requires extra efforts, viz. reordering transformations. The purpose of this section is to show that this conviction is wrong, and it will sketch three descriptions of free word order that are compatible with minimalism.* (Fanselow 2003 : 191)

'Une grande partie de la littérature actuelle sur le scrambling [litt. brouillage] est basée sur l'hypothèse que l'ordre des constituants fixe est quelque chose que l'on obtient gratuitement, alors que l'ordre des constituants libre exige des efforts supplémentaires, à savoir le réarrangement des transformations. Le but de cette section est de montrer que cette conviction est fautive, et elle esquisse trois descriptions de l'ordre constitutif libre qui sont compatibles avec le minimalisme.'

L'ordre des mots qui coûterait le moindre effort de traitement est souvent appelé *ordre naturel*. Mais que signifie le fait qu'un ordre

soit déclaré comme naturel et plus simple pour le traitement de la langue ? Il n'est pas possible de donner une réponse qui soit valable pour tous les auteurs et à toutes les époques, le contenu de cette notion ayant changé en fonction des positions philosophiques, grammaticales ou rhétoriques. Nous analyserons d'abord l'usage du concept d'*ordre naturel* et traiterons sa signification dans différents courants et contre-courants grammatico-philosophiques. Ensuite, une attention particulière sera accordée aux tentatives de normalisation de l'ordre des mots visant à rendre la langue plus facile à utiliser et à minimiser les coûts de traitement. En dernier lieu, nous examinerons la réapparition du concept de l'ordre naturel dans la discussion moderne de la structure informationnelle.

## 2. Le concept de l'ordre naturel et la simplicité de la langue

Une théorie d'un ordre de mots provenant de la nature peut déjà être trouvée dans les écrits de Denys d'Halicarnasse (vers 60 av. J.-C. – 8 av. J.C.). Cependant, ce dernier ne préconise pas un ordre de mots particulier, mais justifie plutôt divers ordres de mots. Quintilien (35-96) mentionne l'hypothèse d'un ordre naturel des mots en utilisant les désignations *rectus ordo*, *naturalis ordo*, pour ensuite les rejeter. Sous *naturalis ordo*, il comprend une séquence fixe dans des paires de mots comme *le jour et la nuit*, *la terre et la mer*, mais il reconnaît aussi des déviations de celle-ci pour des raisons rythmiques (*transgressio* ou *hyperbaton*). Cicéron (106 av. J.-C. – 43 av. J.-C.) utilise également ces désignations pour traiter les fonctions rhétoriques de l'ordre des mots. Pour les rhétoriciens du IV<sup>e</sup> siècle, l'arrangement des pensées en disposition libre est caractéristique et l'*ordo naturalis* est opposé à l'*ordo artificialis*.

Comme beaucoup de concepts, le concept d'ordre naturel des mots est transféré de la rhétorique à la grammaire. L'élaboration d'un concept d'ordre de mots nécessaire et fixe qui est évalué comme un critère positif de la qualité de la langue est généralement attribuée en France à Meigret qui, dans son *Tretté de la grammaire françoise* (1550, 142-143), déclare comme nécessité générale le maintien d'un ordre de mots fixe, qu'il appelle *la construccïon ou ordonnance*

*bone de parolles*. Attribuer une valeur exemplaire au latin avec ses nombreuses inversions signifierait ne pas reconnaître l'originalité et la valeur propre du français.

Une nouvelle étape dans le développement de la doctrine de l'ordre naturel est initiée par les grammairiens de Port-Royal, Antoine Arnauld (1612-1694) et Claude Lancelot (1615/16-1695) (cf. entre autres Chevalier 2006 [1968], Delesalle 1980, Ricken 1978, 1994, Seguin 1993, Haßler 2012, 2014). Dans ses manuels de langue, Lancelot distingue une *construction simple ou régulière*, qui correspond le plus à l'usage de la langue vernaculaire, d'une *construction irrégulière ou figurée*, qui s'en écarte très légitimement dans un but précis de brièveté ou d'élégance (cf. Lancelot 1650 [1644] et 1656 [1655]). La grammaire de Port-Royal (1660) permet également de s'écarter de l'ordre fixe des mots à des fins communicatives. Le programme de la grammaire générale, qui vise à étudier les lois générales de la pensée et postule la raison comme principe explicatif d'un usage apparemment inexplicable du langage, suggère une interprétation de l'ordre naturel au sens du rationalisme de René Descartes (1596-1650) :

*Des figures de construction*. Ce que nous avons dit ci-dessus de la syntaxe, suffit pour en comprendre l'ordre naturel, lorsque toutes les parties du discours sont simplement exprimées, qu'il n'y a aucun mot de trop ni de trop peu, & qu'il est conforme à l'expression naturelle de nos pensées.

Mais parce que les hommes suivent souvent plus le sens de leurs pensées, que les mots dont ils se servent pour les exprimer, & que souvent, pour abrégé, ils retranchent quelque chose du discours, ou bien que regardant à la grace, ils y laissent quelque mot qui semble superflu, ou qu'ils en renversent l'ordre naturel ; de-là est venu qu'ils ont introduit quatre façons de parler, qu'on nomme *figurées*, & qui sont comme autant d'irrégularités dans la Grammaire, quoiqu'elles soient quelquefois des perfections & des beautés dans la Langue. (Arnauld & Lancelot 1768 [1660] : 234-235)

D'autres auteurs, tels que Géraud de Cordemoy (1626-1684) (1668) et Louis Le Laboureur (1615-1679) (1669) contribuent à une justification de l'ordre naturel sur une base rationaliste. La conception de l'ordre naturel sur laquelle se fondent ces rationalistes consiste à supposer que l'ordre établi par la langue française dans la séquence sujet-verbe-objet suit l'ordre dans la pensée et permet donc de la reconstruire plus facilement. Considérant la séquence du

développement des éléments individuels de la langue, Cordemoy en vient à la conclusion que leur appropriation dans l'acquisition de la langue et leur disposition en français ont une base commune. Lorsque Le Laboureur pose la question de savoir si les grandes différences entre l'ordre des mots latins et français signifient que les Romains pensent différemment des Français, il répond en arguant de la séparation rationaliste de la langue et de la pensée. Selon lui, la raison, et donc les lois de la pensée, sont communes à tous les peuples. Le Laboureur ne doute aucunement de l'unité et de l'indivisibilité de la raison :

J'ai dit que les Latins pensaient ainsi que nous autres Français [...]. (Le Laboureur 1669 : 149)

Comme leur tête n'était point faite autrement que la nôtre, il y a grande apparence qu'ils concevaient les choses de la même façon que nous les concevons ; et cela est d'autant plus vraisemblable que notre Logique n'est point différente de la leur. (Le Laboureur 1669 : 167)

Nous suivons en tous nos discours exactement l'ordre de la pensée qui est celui de la Nature ; [...] l'usage et la coutume ne sauraient nous imposer en cela, où la raison se fait presque sentir et toucher. (Le Laboureur 1669 : 173)

Le terme de *clarté* désigne d'abord l'organisation judicieuse et compréhensible des idées dans la structure du discours, qui doit avoir pour objectif de rendre l'intention du locuteur clairement reconnaissable et compréhensible pour le public. La notion de *clarté* fut toutefois réinterprétée comme une qualité systématique de certaines langues. Dans le cadre de l'affirmation du rationalisme, cette qualité de clarté est revendiquée avant tout pour le français et décrite comme caractéristique de cette langue. La notion de « clarté » est associée au concept cartésien de la preuve, selon lequel il y a des vérités primaires et évidentes qui n'exigent aucune preuve, mais qui peuvent être utilisées dans l'argumentation. Dans la communication, l'utilisation générale de l'ordre naturel en français facilite la compréhension et le traitement de l'information. En revanche, les écarts par rapport à cette règle rendent la compréhension plus difficile en raison de la reconstruction supplémentaire requise de la séquence naturelle de la pensée. Selon Charpentier, c'est la raison pour laquelle le français a une simplicité naturelle et un pouvoir de

persuasion plus grand que le latin qui, avec son mode d'expression artificiel, soulève des doutes quant à la sincérité :

Chapitre XXX. Que la Construction Directe comme est celle de la Langue Française, est incomparablement plus estimable que la Construction Renversée de la Langue Latine, Et que les Grecs & les Latins mesmes en ont jugé de la sorte. (Charpentier 1683 : 639)

Ainsi on ne doit pas douter que la plus belle Elocution, & mesme la plus heureuse, ne soit celle ou sans renverser l'Arrangement Naturel des paroles, elles se joignent agreablement ensemble, & forment une Cadence pleine d'harmonie. (Charpentier 1683 : 645)

Il n'y a que la Langue Française qui puisse exprimer les grandes émotions, & converser la politesse d'un Discours estudié, parce que dans cette Langue la Nature & l'Art sont presque toujours d'accord. Ses Nombres ne paroissent point recherchez, parce qu'ils ne s'éloignent jamais de la Construction Naturelle, & quoy que cette Construction n'empesche pas qu'on n'en sente l'Harmonie, elle fait neantmoins que l'Art en est plus caché, & par consequent qu'elle est plus propre à persuader. Mais le principal avantage de la Construction Directe, c'est qu'elle contribue à la Clarté, qui est la souveraine perfection du Discours. (Charpentier 1683 : 650)

Ces théories rationalistes attribuent à l'ordre naturel du français la capacité de rendre plus facile le traitement cognitif des énoncés parce qu'il n'y a pas de décalage entre la langue et la pensée. Cette idée a aussi des conséquences pour l'enseignement du latin, langue prétendue à inversions. Pour rendre cet apprentissage plus facile aux élèves, les constructions latines jugées compliquées sont d'abord adaptées à l'ordre naturel des mots. Un exemple des *Véritables principes de la grammaire, ou nouvelle grammaire raisonnée pour apprendre la langue latine* (1729) de Du Marsais, qui est déjà utilisé par Joseph de Jouvancy en 1692 (1643-1719), illustre cette approche :

Minóis filiam Ariádnen, cujus ope labyrínthi ambáges explicúerat, secum ábstulit : eam tamen, immemor beneficii, deséruiť in insulá Naxo : destitúťam Bacchus duxit.

ábstulit secum Ariádnen, filiam Minóis ; ab ope cujus  
*il emmena avec lui Ariane, fille de Minos par le secours de laquelle*  
 et enleva Ariane, fille de Minos. Cète princesse avoit donné à Thésée

explicúerat ambáges labyrinthi. Tamen, immemor  
*il avoit démélé les détours du labyrinthe. Cependant, ne se ressouvenant point*  
 un peloton de fil qui aida ce héros à sortir du labirinte (\*) Cependant, oubliant  
 (\*) Où il étoit entré pour tuer Minotaure.

beneficii, deséruit eam in insulá Naxo, Bacchus  
*de ce bienfait, il l'abandona dans l'île Naxe, où Baccus*  
 le service qu'elle lui avoit rendu, il l'abandona dans l'île de Naxe, où Baccus

duxit in domum Ariáden destitútam à Théseo.  
*emmena dans sa demeure Ariane abandonée par Thésée.*  
 l'épousa.

(Du Marsais 1797 [1729], II : 215)

Alors que la doctrine de l'*ordre naturel* se nourrit de la discussion philosophique de l'époque et qu'elle repose sur l'hypothèse d'une pensée innée et incorporelle, on aurait pu constater, par l'observation de la pratique linguistique, qu'un ordre fixe des mots ne correspond pas à la réalité. Déjà Le Laboureur present la simultanéité des perceptions comme une objection à la théorie de l'ordre naturel (Ricken 1978 : 65). On pourrait dire, lorsqu'on se représente un chien en train d'attraper un lièvre qu'il s'agit là d'un ensemble de représentations simultanées, comme si on voyait un tableau. Il est pourtant certain que le locuteur, s'il veut exprimer l'action par l'activité du chien, doit d'abord penser au chien, seulement ensuite à son activité et à l'objet de celle-ci. Si, par contre, on exprime l'action par la souffrance du lièvre en disant « le lièvre est pris par le chien », on pense d'abord au sujet et ensuite à l'action, de sorte que cette phrase, elle aussi, observe l'ordre naturel (Le Laboureur 1669 : 168-170).

On trouve un exemple d'explication rhétorique et pragmatique de l'ordre des mots chez Bernard Lamy (1640-1715) qui part d'un programme rationaliste et métaphysique, mais qui admet, dans sa *Rhétorique*, que l'*usage* est un principe régulateur qui agit bien souvent contre les principes de la *raison*, comprise comme une qualité innée de l'être humain. La *raison* elle-même exige, cependant, d'observer les principes de l'usage parce que sans ceux-ci la compréhension serait impossible. Ainsi, Lamy exige tout d'abord

qu'on suive la *nature*, qu'on exprime simplement ses idées. Les signes de celles-ci sont *nécessaires* et les plus grandes qualités d'un discours sont sa *netteté* et sa *naïveté*. Par *netteté* et *naïveté*, on entend alors la simplicité et la clarté du discours, qui doit exprimer la pensée sans digression, sans fioritures baroques et sans inversion dans l'ordre des mots. Dans ce sens, Lamy exige qu'on *suive l'ordre le plus naturel, le plus simple* :

Lorsque toutes nos idées sont exprimées avec leur liaison, il est impossible que l'on n'aperçoive ce que nous pensons, puisque nous en donnons tous les signes nécessaires. C'est pourquoi ceux-là parlent clairement qui parlent simplement, qui expriment leurs pensées d'une manière naturelle, dans le même ordre, dans la même étendue qu'elles ont dans leur esprit. [...] Nôtre langue ne se sert point de cette figure, ni de toutes les autres figures de Grammaire, elle aime la netteté & la naïveté ; c'est pourquoi elle exprime les choses autant qu'il se peut dans l'ordre le plus naturel, le plus simple. (Lamy 1688 [1675] : 44-45)

Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, plusieurs auteurs sensualistes contribuent à une considération de la linéarisation de la pensée par le langage dans une perspective plus large, qui n'est plus restreinte au débat sur l'ordre naturel. Ils tiennent compte de questions épistémologiques aussi bien que de la pertinence de problèmes esthétiques et – comme on dirait aujourd'hui – pragmatiques. Étienne Bonnot de Condillac (1714-1780) discute les inversions dans l'*Essai sur l'origine des connoissances humaines* (1746), Charles Batteux (1730-1780) les étudie sous un angle esthétique dans ses *Lettres sur la phrase française comparée avec la phrase latine* (1748), et, en 1751, paraît la *Lettre sur les sourds et muets* de Denis Diderot (1713-1784) comme une réponse à Batteux.

Condillac justifie son refus de la doctrine de l'*ordre naturel* historiquement, en le mettant en relation avec sa conception sensualiste du développement du langage et de la pensée. Pour Condillac, *ce qu'on appelle ici naturel varie nécessairement selon le génie des langues* et dépend du degré de leur fixation et normalisation :

*Des inversions.* [N]ous nous flattons que le françois a, sur les langues anciennes, l'avantage d'arranger les mots dans le discours, comme les idées s'arrangent d'elles-mêmes dans l'esprit; parce que nous nous imaginons que l'ordre le plus naturel demande qu'on fasse connoître le sujet dont on parle, avant d'indiquer ce qu'on en affirme ; c'est-à-dire, que le

verbe soit précédé de son nominatif et suivi de son régime. Cependant nous avons vu que, dans l'origine des langues, la construction la plus naturelle exigeoit un ordre tout différent. Ce qu'on appelle ici naturel varie nécessairement selon le génie des langues, et se trouve dans quelques-unes plus étendu que dans d'autres. (Condillac 1961 [1746] : 164)

Ce qu'on appelle *construction naturelle* dépend alors de la situation historique de la langue. Ainsi, quand les hommes ont commencé à utiliser des sons articulés, « le nom de la chose se présenta naturellement le premier, comme étant le signe le plus familier » (Condillac 1961 [1746] :123). Comme le langage d'action servait de modèle au langage articulé, celui-ci « a dû, dans les commencemens, conserver les idées dans le même ordre que l'usage du premier avoit rendu le plus naturel » (Condillac 1961 [1746] :124) :

Cette manière de s'énoncer étoit la plus commode pour celui qui parloit et pour celui qui écoutoit. Elle l'étoit pour le premier, parce qu'elle le faisoit commencer par l'idée la plus facile à communiquer : elle l'étoit encore pour le second, parce qu'en fixant son attention à l'objet dont on vouloit l'entretenir, elle le préparoit à comprendre plus aisément un terme moins usité, et dont la signification ne devoit pas être si sensible. Ainsi l'ordre le plus naturel des idées vouloit qu'on mît le régime avant le verbe : on disoit, par exemple, *fruit vouloir*. (Condillac 1961 [1746] :123-124)

Aussi, au début des langues articulées, doit-on commencer par prononcer le régime qui exprime normalement l'objet voulu :

Le verbe venant après son régime, le nom qui le régissoit, c'est-à-dire le nominatif, ne pouvoit être placé entre deux ; car il en auroit obscurci le rapport. Il ne pouvoit pas non plus commencer la phrase, parce que son rapport avec son régime eut été moins sensible. Sa place étoit donc après le verbe. Par-là, les mots se construisoient dans le même ordre dans lequel ils se régissoient ; unique moyen d'en faciliter l'intelligence. On disoit *fruit vouloir Pierre*, pour *Pierre veut du fruit* ; et la première construction n'étoit pas moins naturelle que l'autre l'est actuellement. (Condillac 1961 [1746] : 124)

La construction française *Alexandre a vaincu Darius* n'est pas plus naturelle que la construction latine *Darium vicit Alexander*, c'est le manque de déclinaisons morphologiques qui ne permet pas de concilier la clarté avec un ordre différent :

Le latin en est la preuve ; il allie des constructions tout-à-fait contraires, et qui néanmoins paroissent également conformes à l'arrangement des idées. Telles sont celles-ci : *Alexander vicit Darium, Darium vicit Alexander*. Si nous n'adoptons que la première, *Alexandre a vaincu Darius*, ce n'est pas qu'elle soit seule naturelle ; mais c'est que nos déclinaisons ne permettent pas de concilier la clarté avec un ordre différent. Sur quoi seroit fondée l'opinion de ceux qui prétendent que dans cette proposition, *Alexandre a vaincu Darius*, la construction française seroit seule naturelle ? Qu'ils considèrent la chose du côté des opérations de l'ame, ou du côté des idées, ils reconnoîtront qu'ils sont dans un préjugé. En la prenant du côté des opérations de l'ame, on peut supposer que les trois idées qui forment cette proposition se réveillent, tout à la fois, dans l'esprit de celui qui parle, ou qu'elles s'y réveillent successivement. Dans le premier cas, il n'y a point d'ordre entr'elles : dans le second, il peut varier, parce qu'il est tout aussi naturel que les idées d'Alexandre et de vaincre se retracent à l'occasion de celle de Darius ; comme il est naturel que celle de Darius se retrace à l'occasion des deux autres. L'erreur ne sera pas moins sensible, quand on envisagera la chose du côté des idées : car la subordination qui est entr'elles autorise également les deux constructions latines ; *Alexander vicit Darium, Darium vicit Alexander* : en voici la preuve. Les idées se modifient dans le discours, selon que l'une explique l'autre, l'étend, ou y met quelque restriction. Par-là, elles sont naturellement subordonnées entr'elles ; mais plus ou moins immédiatement, à proportion que leur liaison est elle-même plus ou moins immédiate. (Condillac 1961 [1746] : 164-166)

De plus, Condillac propose, avec la notion de la *liaison des idées*, un concept synchronique qui doit permettre le fonctionnement de la langue. En lieu et place de l'*ordre naturel* rationaliste, il pose la *liaison des idées* comme principe qui lie toutes les parties du discours.

Charles Batteux (1713-1780) établit un nouveau dogme, opposé à celui de l'ancienne doctrine de l'ordre naturel, en affirmant qu'il n'y a pas d'ordre naturel des mots français mais, au contraire, des inversions partout :

Inversement, en général ; signifie renversement. Ainsi, quand on demande, si dans une langue il y a des inversions, c'est demander, s'il s'y fait des renversemens. Mais quels sont-ils ces renversemens qu'on peut faire ? N'y en a-t-il que d'une sorte ? Si tout renversement suppose un ordre contraire à celui qui est renversé, & qu'on puisse distinguer plusieurs de ces ordres dans ce qu'on appelle langue ; il doit y avoir aussi plusieurs espèces de renversemens. Or il y a 1., l'ordre des pen-

sées : 2., l'ordre des expressions ; 3., l'ordre d'une langue particulière, soit par opposition à quelque autre langue, avec laquelle on s'avise de la comparer ; soit en la comparant avec elle-même, dans les deux genres de langage qu'elle contient, qui sont la Prose & la Poésie. (Batteux 1763 : 8)

Lorsqu'on veut mettre en évidence les qualités particulières d'un objet, la place de l'adjectif est, selon Batteux, avant le substantif. Ainsi dira-t-on en présence d'un Romain *Romanum imperium* et non *imperium Romanum* (Batteux 1747-1748, II : 18). Batteux distingue de cet ordre *naturel pratique* un autre ordre qu'il appelle *spéculatif* ou *métaphysique* et qui correspond à une manière de penser tout à fait abstraite. En proclamant l'ordre pratique comme ordre naturel, Batteux inverse la théorie rationaliste et établit un nouveau dogme sensualiste.

Diderot, en revanche, propose l'étude systématique de la langue des gestes dont l'arrangement parallèle des pensées devrait correspondre à celui du premier stade de l'humanité avant la formation du langage articulé. Les hypothèses de Diderot permettent de conclure que le français présente beaucoup de changements par rapport à l'*ordre naturel*. Le terme *ordre naturel* ne désigne pas, dans ce cas, l'ordre sujet-verbe-objet, mais l'ordre de la nature, c'est-à-dire de l'origine du langage.

Le désir d'avoir des normes pour l'arrangement des mots mène à la formation de normes syntaxiques. Mettant en doute leur caractère naturel, Diderot ne les appelle pas *ordre naturel*, mais *ordre d'institution*, *ordre scientifique*, *ordre grammatical* ou *ordre didactique* :

Je dis l'*ordre naturel* des idées ; car il faut distinguer ici l'*ordre naturel* d'avec l'*ordre d'institution*, et, pour ainsi dire, l'*ordre scientifique* : celui des vues de l'esprit, lorsque la langue fut tout à fait formée. (Diderot 1969 [1751] : 523)

Un élément remarquable dans la théorie de Diderot est la définition nettement pragmatique de toutes les notions, y compris celle de l'ordre naturel. Il dit ainsi que, dans une phrase isolée qui ne renferme qu'un petit nombre d'idées, « il est fort difficile de déterminer quel est l'ordre naturel que ces idées doivent avoir par rapport à celui qui parle » (Diderot 1969 [1751] : 539). Il se pose même la question de savoir si l'esprit ne peut pas en avoir un certain nombre au même moment. Cela montre qu'il considère la linéarisation comme une

contrainte qu'il vaudrait mieux éviter pour garder la simultanéité des pensées :

Mais allons plus loin : je soutiens que, quand une phrase ne renferme qu'un très petit nombre d'idées, il est fort difficile de déterminer quel est l'ordre naturel que ces idées doivent avoir par rapport à celui qui parle ; car si elles ne se présentent pas toutes à la fois, leur succession est au moins si rapide, qu'il est souvent impossible de démêler celle qui nous frappe la première. Qui sait même si l'esprit ne peut pas en avoir un certain nombre exactement dans le même instant ? (Diderot 1969 [1751] : 539)

En poursuivant dans une perspective historique, Diderot suppose que les catégories d'Aristote ont eu une influence sur la fixation de l'ordre des mots en français. À l'époque où l'ordre des mots – beaucoup plus libre auparavant – se normalise, la doctrine d'Aristote pèse d'un grand poids dans le système scolaire en France.

Le contenu du concept d'« ordre naturel » change donc aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Alors que chez les auteurs rationalistes du XVII<sup>e</sup> siècle, il signifie l'assimilation à l'ordre présupposé dans la pensée, les penseurs sensualistes y opposent leur conception de la profération selon l'ordre d'importance pour le locuteur. Pour Diderot en particulier, il n'est pas possible de déterminer le caractère naturel de l'ordre des mots dans une phrase isolée, car il dépend de l'intention respective de chaque locuteur.

### 3. L'ordre naturel dans la normalisation des langues

L'ordre supposé « naturel » sujet-*verbe*-*objet* du français qui n'est pas l'ordre des origines, est attribué par des grammairiens-philosophes à la normalisation de la langue et à son abstraction. Examinons maintenant les effets du concept d'« ordre naturel » dans la normalisation des langues.

L'ordre fixe des mots français est un élément déjà couramment utilisé dans les efforts de normalisation du XVII<sup>e</sup> siècle. En 1618, le grammairien Charles Maupas (1570-1625) fait remarquer que dans son ordre des mots, la langue française suit les règles de la logique :

Nostre langue aime à suivre, en l'arrangement de nos mots, l'ordre naturel de l'entendement, qui est la diction regissant soit devant la regie. (Maupas 1632 [1618] : 251-252)

Claude Favre de Vaugelas (1585-1650) va même plus loin, en déclarant que le respect de l'ordre naturel est une condition préalable à la clarté du langage. Même Dominique Bouhours (1628-1702) qui, en tant que disciple de Vaugelas, déclare l'indépendance de l'usage de la langue par rapport à la raison, se trouve contraint de faire une exception pour l'ordre naturel des mots et devient partisan du modèle d'explication rationaliste. Selon lui, ce qui est décisif pour relier les mots, c'est la raison : elle établit une séquence naturelle qui n'est suivie que par la langue française. Alors que les autres langues doivent violer l'ordre naturel pour atteindre l'harmonie et l'élégance, le français n'a qu'à suivre l'ordre naturel pour satisfaire aux exigences esthétiques :

C'est que la langue françoise est peut-estre la seule, qui suive exactement l'ordre naturel, & qui exprime les pensées en la maniere qu'elles naissent dans l'esprit. *Je m'explique, & je vous prie de m'entendre.* Les Grecs & les Latins ont vn tour fort irregulier ; pour trouver le nombre & la cadence, qu'ils cherchent avec tant de soin, ils renversent l'ordre dans lequel nous imaginons les choses : ils finissent le plus souvent leurs periodes, par où la raison veut qu'on les commence.

Le nominatif qui doit estre à la teste du discours selon la regle du bon sens, se trouve presque toujours au milieu ou à la fin. Par exemple, au lieu de dire naturellement & régulièrement comme nous, *César a vaincu Pompée dans la bataille de Pharsale* : ils disent en leur langage, *de Pharsale dans la bataille a vaincu Pompée César.* (Bouhours 1671 : 57-58)

Dans d'autres traditions nationales de normalisation des langues, où le point de départ est différent, l'influence de la doctrine rationaliste se fait aussi sentir. Il n'est guère étonnant que le problème de l'ordre des mots soit évoqué dans la grammaire d'Antonio de Nebrija (1441/44-1522) : cet ordre est complètement différent en espagnol et en latin. Nebrija traite de deux aspects du problème : (1) la relation que certains éléments établissent entre eux, par exemple l'adjectif et le substantif ou le substantif et le verbe, et (2) la relation de l'ordre des mots avec les conditions extra-linguistiques :

*Este concierto de las partes de la oración entre sí es natural a todas las naciones que hablan, porque todos conciertan el adjetivo con el substan-*

*tivo, y el nominativo con el verbo, y el relativo con el antecedente ; mas así como aquestos preceptos son a todos naturales, así la otra orden y concordancia de las otras partes la oración es diversa en cada lenguaje [...].* (Nebrija 1980 [1492] : 204)

‘Ce concert des parties de la phrase entre elles est naturel pour toutes les nations qui parlent, car toutes accordent l’adjectif avec le nom, et le nominatif avec le verbe, et le relatif avec l’antécédent ; mais tout comme ces préceptes sont naturels pour tous, l’autre ordre et la concordance des autres parties de la phrase sont également divers dans chaque langue [...]’

*Entre algunas partes de la oración ai cierta orden casi natural et mui conforme a la razón, en la cual las cosas que por naturaleza son primeras o de maior dignidad, se an de anteponer a las siguientes et menos dignas ; i por esto dize Quintiliano que diremos de oriente a occidente, et no, por el contrario, de occidente a oriente, por que, según orden natural, primero es oriente que el occidente ; et así diremos por consiguiente : el cielo et la tierra, el día et la noche, la luz et las tiniebras, et no por el contrario, la tierra et el cielo, la noche et el día, las tiniebras et la luz.* (Nebrija 1980 [1492] : 205-206)

‘Dans certaines parties du discours, il y a un certain ordre presque naturel et très conforme à la raison, dans lequel les choses qui, par nature, sont les premières ou les plus dignes, doivent être placées avant les suivantes et les moins dignes ; et c’est pourquoi Quintilien dit que nous dirons *d’est en ouest*, et non, au contraire, *d’ouest en est*, parce que, selon l’ordre naturel, l’est est avant l’ouest ; et ainsi nous dirons par conséquence : *ciel et terre, jour et nuit, lumière et ténèbres*, et non, au contraire, *terre et ciel, nuit et jour, ténèbres et lumière*.’

Dans la discussion des violations de l’ordre naturel, Nebrija ne mentionne comme inacceptables que celles qui ne respectent pas l’ordre social. Ainsi le roi doit-il toujours être mentionné en premier et une erreur d’accord comme *vos sois bueno* devrait être plus acceptable que *vuestra merced es bueno* (Nebrija 1980 [1492] : 205-206). Le concept d’ordre naturel chez Nebrija est déterminé par la relation directe que la langue entretient avec le réel et il ne prend pas en compte les règles de construction des phrases.

À partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, le conflit entre les rationalistes et les sensualistes, déjà décrit pour la France, se reproduit en Espagne. La grammaire de la Real Academia Española part d’un ordre naturel fondé sur le monde réel extralinguistique. L’Académie répète les exemples

de Nebrija, mais elle mentionne aussi des règles pour l'arrangement des parties du discours : le nom doit précéder l'adjectif parce qu'il désigne la substance et l'adjectif la qualité, le nom substantif doit précéder le verbe parce qu'on doit nommer l'agent avant l'action et l'adverbe doit être postposé parce qu'il ne fait que modifier le verbe :

*Hay un orden natural de colocar las palabras que se funda en la naturaleza misma de las cosas. Este orden pide que el nombre sustantivo prefiera al adjetivo, porque antes es la sustancia que la calidad : que quando el nombre representa al sugeto ó persona que hace, prefiera al verbo, porque ántes es el agente que la acción. Pide que el verbo prefiera al nombre, quando este es el objeto, ó término de la acción ; y al adverbio que califica ó modifica la significación del verbo. (RAE 1771 : 232-233)*

'Il y a un ordre naturel de placement des mots qui est fondé sur la nature même des choses. Cet ordre exige que le nom précède l'adjectif, parce qu'il est la substance avant la qualité : que lorsque le nom représente le sujet ou la personne qui le fait, il précède le verbe, parce qu'il est l'agent avant l'action. Il demande au verbe de précéder le nom, lorsque celui-ci est l'objet ou le but de l'action ; et l'adverbe qui qualifie ou modifie le sens du verbe.'

Cet ordre naturel est bien loin de la réalité linguistique. L'académie remarque qu'il se trouve souvent perturbé pour atteindre des effets stylistiques :

*Pero este orden natural se perturba ó invierte muchas veces para mayor suavidad, elegancia, ó viveza de expresion, según lo pide el asunto de que se trata, y la situacion de las personas que hablan. Menos perturbacion de orden se hallará en las palabras del que habla en una conversacion tranquila, que en la del que está agitado de alguna pasion vehemente: menos por consecüencia en el estilo familiar y didáctico, que en el oratorio, y poético. Llámase construcción natural la que observa con exactitud este orden, y construcción figurada la que no le observa. la construcción natural consta de régimen y concordancia. (RAE 1771 : 234)*

'Mais cet ordre naturel est souvent perturbé ou inversé pour plus de douceur, d'élégance ou de vivacité d'expression, selon les besoins de la matière traitée et la situation des personnes qui parlent. Les paroles du locuteur dans une conversation calme seront moins troublées que celles de l'orateur qui est agité par une passion véhémente : moins dans le style familial et didactique, que dans l'oratoire, et poétique. La construction qui respecte exactement cet ordre s'appelle *construction naturelle*, et *construction figurée* celle qui ne le respecte pas.'

Ces déviations de l'ordre naturel sont décrites comme constructions figurées (*construcciones figuradas*) et elles sont déclarées comme justifiées pour atteindre plus d'élégance et d'énergie. Mais ces constructions figurées vont à l'encontre des règles de la nature. Ce sont des constructions figées qui s'utilisent en lieu et place des constructions naturelles et véritables :

*CONSTRUCCIÓN FIGURADA es la que se aparta de la natural, quando lo piden así el uso ó la mayor elegancia y energia de la expresion. Figura en su recto significado no es otra cosa que ficcion, y en este sentido se usa en la Gramática, porque las expresiones figuradas o fingidas se ponen para sustituir a otras naturales y verdaderas. Por medio de las figuras se altera con frecuencia el ordeng y colocación natural de las palabras : se callan unas : se aumentan otras ; y se falta a las leyes de la concordancia. Quando se invierte el órden se comete la figura hipébaton que vale inversión. Quando se callan palabras es por la figura elipsis que vale falta, efecto. (RAE 1771 : 326-327)*

'La CONSTRUCTION FIGURÉE est celle qui s'éloigne du naturel, quand l'usage ou la plus grande élégance et énergie de l'expression le demandent. La figure dans son sens correct n'est rien d'autre qu'une fiction, et dans ce sens elle est utilisée dans la Grammaire, parce que les expressions figurées ou feintes sont mises à la place d'autres naturelles et vraies. Au moyen des figures, l'ordre et le placement naturels des mots sont souvent modifiés : certains sont réduits au silence, d'autres sont augmentés, et les lois de la concordance font défaut. Lorsque l'ordre est inversé, la figure d'hyperbate est engagée, ce qui veut dire l'inversion. Quand les mots sont réduits au silence, c'est à cause de la figure en ellipse qui veut dire le manque, le défaut.'

La grammaire de l'Académie conçoit l'hyperbate et l'ellipse comme des constructions déficitaires, inévitables lors de certaines utilisations de la langue dans des situations troublées par des émotions, mais elle ne les admet qu'à regret du fait de son attitude normative. L'exemple d'une construction naturelle est décrit comme correspondant aux règles :

*El premio y el castigo son convenientes en la guerra, así como la justicia y la clemencia son convenientes en la paz. (RAE 1771 : 327)*

'La récompense et le châtement sont convenables en temps de guerre, tout comme la justice et la miséricorde sont convenables en temps de paix.'

En revanche, dans la construction suivante qui est figurée, l'ordre naturel des mots a été modifié par le déplacement de l'adverbe avant le verbe et de l'adjectif avant les noms. De plus, l'omission de l'adjectif *convenientes* entraîne la structure déficiente de l'ellipse :

Así como son convenientes en la paz la justicia y la clemencia, son en la guerra el premio, y el castigo. (RAE 1771 : 328-329)

‘Tout comme la justice et la miséricorde sont commodes dans la paix, la récompense et le châtement le sont dans la guerre.’

Bien que l'inversion soit considérée comme une perturbation de l'ordre naturel (*una perturbacion del orden natural*, RAE 1771 : 329) l'attitude normative de l'Académie n'est pas stricte au point de la rejeter entièrement. Elle considère même qu'il est parfois approprié de changer l'ordre naturel, ce que confirment des exemples linguistiques. Même si l'ordre figuré peut sembler arbitraire, il est fondé sur la convenance (*conveniencia*) de l'expression selon la raison et l'autorité ou, tout au moins, selon l'autorité des modèles linguistiques, si aucune raison ne peut être trouvée (RAE 1771 : 333). L'attitude pragmatique de l'Académie dans la normalisation de l'ordre des mots conduit à un brouillage de la frontière entre le naturel et le figuré :

*El uso es tan poderoso que ha hecho ya cómo naturales y comunes muchas expresiones figuradas, de tal suerte que serían defectuosas si se quisiese reducirlas al riguroso orden natural.* (RAE 1771 : 333)

‘L'usage est si puissant qu'il a déjà rendu de nombreuses expressions figurées naturelles et banales, de sorte qu'elles seraient défectueuses si elles devaient être réduites à l'ordre naturel strict.’

L'attitude de l'Académie royale espagnole à l'égard de la normalisation de l'ordre des mots est donc assez libérale. Tout en déclarant l'inversion comme une déviation par rapport aux règles, elle l'accepte comme naturelle pour atteindre certains buts communicatifs.

Certains auteurs espagnols défendent les mêmes idées. Par exemple, Antonio Capmany i Suris de Montpalau (1742-1813) consacre une section de son *Arte de traducir* à l'inversion ou transposition. Il aborde ce problème à partir de la théorie de l'ordre naturel rationaliste, qu'il considère comme incontestable, et d'un ensemble arbitraire qui dépend du génie de la langue :

*Esta colocación de las palabras, independiente del orden y sucesion natural de las ideas, parece que ha sido arbitraria en todas las lenguas, y mas en la latina que gozaba de todas las licencias imaginables de la transposicion. Las lenguas vivas han adoptado en esta parte su método, que llamaremos construccion usual. El modismo de la francesa es mas riguroso y atado ; pero la española se sujeta menos à un orden fixo y monótono.* (Capmany 1987 [1776] : 138)

‘Ce placement des mots, indépendant de l’ordre naturel et de la succession des idées, semble avoir été arbitraire dans toutes les langues, et plus encore en latin, qui a bénéficié de toutes les licences de transposition imaginables. Les langues vivantes ont adopté dans cette partie leur méthode que nous appellerons la construction habituelle. L’idiome de la langue française est plus rigoureux et plus lié ; mais la langue espagnole est moins soumise à un ordre fixe et monotone.’

Capmany ne lie pas les libertés dont jouit la langue latine à l’existence de cas, marqueurs morphologiques des rapports entre les parties du discours. Il ne traite pas non plus des raisons qui rendent l’ordre des mots en français plus rigide qu’en espagnol. Si la langue espagnole est moins sujette à un ordre monotone et fixe (« *sujeta menos à un orden fixo y monótono* », Capmany 1987 [1776] : 138), cela peut être vu comme un avantage : elle échappe à la monotonie.

Pour comparer l’ordre des mots en français et en espagnol, Capmany donne 70 exemples (Capmany 1987 [1776] : 138-141) de phrases françaises traduites en espagnol, parmi lesquelles se trouvent des séquences qui usent de structures syntaxiques différentes pour marquer la même structure informationnelle. Ainsi :

- |  |  |
|--|--|
| a. Il a tout donné.                                  | Todo lo ha dado.   |
| b. Tant il était ignorant.                           | Tan ignorante era.   |
| c. Occupés du nécessaire<br>les sauvages ne pensent. | Los Salvages, ocupados en buscar<br>el sustento, no piensan. |
| d. Que vous êtes importun.                           | Qué importuno sois.  |

Le Galicien éclairé Luis Marcelino Pereira (1754-1811) s’est également exprimé contre l’hypothèse rationaliste d’un ordre naturel des idées. L’ordre dans lequel les idées se présentent à l’esprit est celui que l’on pourrait le plus justement qualifier de naturel, ou « celui de leur hiérarchie, je veux dire celui de leur plus ou moins grande importance dans le discours » (Pereira [entre 1798 et 1800]), celui de la plus ou moins grande attention accordée à chaque idée par l’orateur

ou l'auditeur. La discussion sur l'ordre des mots est liée à l'efficacité de la communication, qui est décrite comme la fonction principale du langage. Pereira contredit l'idée d'une relation obligatoire entre la dépendance et la place qu'un mot occupe dans la phrase. L'ordre des mots est seulement un des moyens de subordination :

*De manera que muy lexos de guardarse en Darium vicit Alexander, como en la otra construccion, el orden de la dependencia de la ideas, se sigue otro que le es de todo punto contrario. Lo que si digo es que aunque mas sea, como lo es en verdad, necesario dar á entender en la oracion clara y distan-tamente el modo como se lian entre si todas las ideas, y las unas dependen de las otras ; ninguna necesidad hay de que se haga esto señalando lugar determinado á todas las palabras. Pues ni el orden de estas tiene por natu-raleza con la subordinacion, ó dependencia de aquellas relacion alguna : ni es mas sino un medio de que apropósito de declararla podemos como de otros aprovecharnos, tan solo necesarios en falta de ellos. (Pereira [entre 1798 y 1800], f. 79 )*

‘Ainsi, comme dans l’autre construction, l’ordre de dépendance des idées est très différent de celui de *Darium vicit Alexander*. Ce que je dis, c’est que même s’il est nécessaire, comme c’est le cas en vérité, de préciser dans la phrase la manière dont toutes les idées sont liées entre elles, dont l’une dépend de l’autre, il n’est pas nécessaire de le faire en indiquant une certaine place à toutes les paroles. Car l’ordre de ces dernières n’est ni subordonné par nature à ces relations, ni dépendant de celles-ci ; il n’est pas non plus un moyen par lequel nous pouvons, pour les déclarer, en tirer profit, comme nous pouvons le faire pour les autres, il est seulement nécessaire en leur absence.’

En raison de l’importance du thème du discours en France, la question de l’ordre des mots gagne inévitablement d’autres pays. On peut observer ici une transmission linéaire de la doctrine de l’ordre naturel, qui conduit à la demande d’adapter l’ordre des mots d’autres langues à l’ordre fixe des mots sujet-*verbe*-*objet*, y compris pour des langues à cas comme l’allemand ou le russe. Selon Carl Friedrich Aichinger (1717-1782), l’allemand doit envisager un ordre fixe des mots :

*Die Lateiner und Griechen können ihre Theile der Rede in unterschiedliche Ordnung stellen, ohne, daß der Verstand darunter Schaden leidet, z. B. bellum dulce est inexpertis, inexpertis bellum est dulce, dulce est bellum inexpertis, est dulce bellum inexpertis, &c. Die Teutschen aber haben eine*

*vest gestellte Ordnung in welcher ihre Wörter stehen müssen.* (Aichinger 1754 : 525-526)

‘Le latin et le grec peuvent mettre leurs parties de discours dans un ordre différent sans nuire à l’esprit, par exemple *bellum dulce est inexpertis, inexpertis bellum est dulce, dulce est bellum inexpertis, est dulce bellum inexpertis*, etc. Les Allemands, cependant, ont un ordre fixe dans lequel leurs mots doivent être placés.’

Johann Christoph Gottsched (1700-1766) met également en perspective l’hypothèse d’un ordre naturel des mots. Il pense qu’il est naturel que tous les peuples considèrent l’ordre des mots dans leurs langues respectives comme correspondant le mieux à la pensée logique. Selon Gottsched, ils ne voient pas que ce sont les langues elles-mêmes qui leur ont enseigné ce genre de pensée :

*In einer allgemeinen Sprachlehre könnte man zeigen, welches die natürlichste Ordnung der Gedanken wäre, die in einer philosophischen Sprache beobachtet werden müßte. Hier ist es genug zu bemerken, daß fast jedes Volk sich einbildet, seine Art die Wörter zu setzen, sey der Natur der Gedanken die gemäßigste. Allein sie irren alle ; und bemerken nicht : daß ihnen ihre Art zu denken, zuerst durch ihre Muttersprache beygebracht worden.* (Gottsched 1762 [1748] : 399)

‘Dans une théorie générale du langage, on pourrait montrer quel serait l’ordre le plus naturel des pensées à considérer dans un langage philosophique. Il suffit ici de constater que presque chaque peuple imagine que sa propre façon de disposer les mots est la plus appropriée à la nature de la pensée. Mais ils sont tous dans l’erreur, et ils ne se rendent pas compte que leur façon de penser leur a été enseignée d’abord par leur langue maternelle.’

Michail Vasil’evič Lomonosov (1711-1765) aussi est en faveur de l’idée de l’ordre naturel déterminé rationnellement et contre un ordre de mots « artificiel », avec des inversions ; mais il préconise des inversions pour des raisons esthétiques (Breuillard 2010 : 48). Nikolaj Karamzin (1766-1826) est favorable à l’idée de l’ordre libre des mots, affirmant que chaque changement dans une séquence de mots entraîne un changement de contenu et donne à l’expression un sens particulier. Selon lui, il est erroné de dire *zemlju plodotvorit solnce* ou *plodotvorit solnce zemlju* en lieu et place de *solnce plodotvorit zemlju* (« le soleil féconde la terre »). La grammaire russe ne spécifie pas l’ordre des mots (Breuillard 2010 : 52). Karamzin critique Lomonosov :

ce dernier ne suit pas toujours ses pensées dans l'ordre des mots et utilise des constructions qui ne sont pas toujours agréables à l'oreille.

L'accent mis sur la pauvreté flexionnelle des autres langues conduit à un discours encore plus riche sur ce problème et finalement à l'idée que l'ordre des mots est un des moyens d'exprimer les relations communes dans la phrase, qui interagissent dans cette fonction dans des proportions différentes.

En accord avec ce qui précède, Joseph Priestley (1733-1804) caractérise l'ordre dans lequel les mots sont positionnés comme non déterminant tant que leurs relations sont rendues suffisamment explicites par des marques flexionnelles. L'inversion du sujet et du prédicat est même possible en anglais, malgré sa pauvreté flexionnelle, si les conditions correspondantes sont remplies. Ainsi, dans les séquences de mots suivantes, il est parfaitement clair que seul Jésus peut être l'acteur, sa position à la fin de la phrase est donc possible : *These things did Jesus. Jesus did these things* (Priestley 1762 : 255-256).

Même lorsque l'inversion du sujet et de l'objet n'est pas possible, il existe des constructions qui permettent d'établir un ordre correspondant à des fins communicatives, comme par exemple la passivation. Dans l'ensemble, l'ordre des mots est réglé non pas tant par la nécessité absolue que par l'attention de l'orateur à certaines parties de l'énoncé, l'harmonie ou l'adaptation au familier :

*But not only many a writer take the liberty to change the order of his words in a sentence ; but, in most languages, every complex sentence is capable of a great variety of expression, by little more than a different construction of the same words ; which contribute greatly to the ease and harmony of composition. I shall instance in the last mentioned sentence the sense of which may be expressed by saying either, that Alexander conquered Darius, or Darius was conquered by Alexander. (Priestley 1762 : 161-163)*

‘Non seulement beaucoup d'écrivains prennent la liberté de changer l'ordre de leurs mots dans une phrase, mais, dans la plupart des langues, chaque phrase complexe est capable d'une grande variété d'expressions, en utilisant à peine plus qu'une construction différente des mêmes mots, ce qui contribue grandement à la facilité et à l'harmonie de la composition. Je citerai en exemple la dernière phrase mentionnée, dont le sens peut être exprimé en disant soit qu'*Alexander conquered*

*Darius* (« Alexandre a conquis Darius »), soit que *Darius was conquered by Alexander* (« Darius a été conquis par Alexandre »).<sup>7</sup>

L'intensité de la discussion menée en France autour de l'ordre des mots donne donc lieu à une tentative d'adaptation de la séquence sujet-verbe-objet à d'autres langues, à partir de positions rationalistes. L'objectif est d'obtenir une compréhension plus simple des énoncés, puisque l'expression linguistique suit alors l'ordre de la pensée. Cependant, l'existence d'autres moyens linguistiques pour marquer la structure de l'information (comme les flexions nominales), mais également la prise en compte accrue des besoins de la rhétorique et le développement de théories linguistiques sensualistes limitent ces efforts normatifs.

#### 4. Continuité et conclusions

Le concept d'« ordre naturel », issu de la rhétorique et associé au départ à des grammaires normatives, se développe, en France, sous l'effet de principes philosophiques rationalistes et devient un élément important de la clarté de la langue française. Avec l'émergence des théories linguistiques sensualistes et la prise en compte accrue des aspects pragmatiques de l'usage réel de la langue, le concept d'ordre naturel revêt un autre contenu et se mesure alors à l'intention du locuteur. Avec un certain retard, des discussions similaires ont lieu dans d'autres pays ; leur portée est néanmoins atténuée : il s'agit d'autres traditions grammaticales et d'autres conditions linguistiques.

L'hypothèse d'un ordre naturel qui permettrait d'économiser des « coûts » cognitifs connaît également une étonnante continuité aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Henri Weill (1991 [1844]) aborde le sujet et en précise plusieurs aspects : les langues anciennes ou modernes, la maîtrise des langues avec un ordre fixe des mots ou le cas des langues avec un ordre libre de mots, la logique grammaticale ou rhétorique. Georg von der Gabelentz (1840-1893) (1901 [1891]) et Hermann Paul (1846-1921) (1880) déclarent que le sujet psychologique est celui vers lequel l'orateur veut diriger l'attention directe du récepteur et que le prédicat psychologique est ce que le récepteur doit penser du sujet. De ce point de vue, le sujet peut être différencié, mais le prédicat grammatical doit néanmoins rester ancré sur des fondements

psychologiques, car ces derniers reflètent les distributions typiques de la structure informationnelle. Paul souligne également la diversité des moyens d'expression, en mentionnant à la fois « l'intensité du son » et l'ordre des mots.

Le fondateur de la philologie romane, Friedrich Diez (1794-1876), mentionne déjà la possibilité de mettre des éléments non sujets au début de la phrase ainsi que l'existence de phrases clivées. Il utilise les termes très courants à l'époque de *Nachdruck* ('insistance') et *Hervorhebung* ('mise en relief') pour décrire ces phénomènes. L'auteur de la plus éminente grammaire romane du XIX<sup>e</sup> siècle, Wilhelm Meyer Lübke (1861-1936), conçoit l'ordre des mots comme une « lutte » (*Kampf*) entre les facteurs grammaticaux et affectifs. En lien avec ces derniers, il observe une tendance à mettre l'élément le plus important ou remarquable à la fin de la phrase (Dufter & Jacob 2007 : 1).

Dans les travaux de recherche récents sur la structure informationnelle, l'hypothèse d'une transformation de la phrase structurelle (naturelle) en un ordre linéaire ou d'une augmentation des coûts cognitifs du fait de l'utilisation d'une forme inversée et marquée peut être considérée comme représentative de la réflexion au XX<sup>e</sup> siècle (cf. Enkvist 1986, Krifka & Féry 2008), par exemple :

*German IPs have a "normal" word order (Lenerz 1977), and deviations from this normal order serve the expression of a marked topic-focus structure. (Fanselow 2003 : 197)*

'Les IP [*inflection phrases* « phrases de flexion »] allemands ont un ordre de mots « normal » (Lenerz 1977), et les déviations de cet ordre normal servent à l'expression d'une structure topic-focus marquée.'

La détermination de cet ordre « normal » paraît possible d'un point de vue logique, mais d'un point de vue pragmatique, il est tout à fait incertain que cet ordre cause moins d'efforts cognitifs qu'un ordre différent dérivé de l'intention communicative du locuteur.

## Bibliographie

- Aichinger, Carl Friedrich. 1754. *Versuch einer teutschen Sprachlehre, anfänglich nur zu eignem Gebrauche unternommen, endlich aber, um den Gelehrten zu fernerer Untersuchung Anlaß zu geben, ans Liecht gestellt von Carl Friedrich Aichinger*. Franckfurt, Leipzig : Johann Paul Kraus.
- Arnauld, Antoine, Claude Lancelot. 1768 [1660]. *Grammaire générale et raisonnée : contenant les fondemens de l'art de parler [...] les raisons de ce qui est commun à toutes les langues [...]*, Éd. par l'Abbé Fromant. Paris : Prault Pere.
- Batteux, Charles. 1747-1748. *Cours de belles-lettres distribué par exercices*. Paris : Desaint et Saillant.
- Batteux, Charles. 1763. *De la Construction oratoire*. Paris : Desaint & Saillant.
- Bouhours, Dominique. 1671. *Les Entretiens d'Ariste et d'Eugène*. Paris : Sebastien Mabre-Cramoisy.
- Breuillard, Jean. 2010. L'ordre des mots dans la pensée grammaticale russe du 18<sup>e</sup> siècle. *Histoire Épistémologie Langage* 32(1). 47-68.
- Capmany, Antonio. 1987 [1776]. *Arte de traducir el idioma francés al castellano con vocabulario lógico y figurado de la frase comparada de ambas lenguas*. Éd. par María del Carmen Fernández Díaz. Santiago de Compostela: Universidad de Santiago de Compostela.
- Charpentier, François. 1683. *De l'excellence de la langue française par M. Charpentier, de l'Académie Française*. Paris : Veuve Bilaine.
- Chevalier, Jean-Claude. 2006 [1968]. *Histoire de la syntaxe. La naissance de la notion de complément dans la grammaire française (1530-1750)*. Paris : Éditions Champion.
- Condillac, Étienne Bonnot de. 1961 [1746]. *Essai sur l'origine des connoissances humaines : ouvrage où l'on réduit à un seul principe tout ce qui concerne l'entendement humain*, Reprod. de l'éd. de 1746. Paris : INALF.
- Cordemoy, Géraud de. 1668. *Discours physique de la parole*. Paris : F. Lambert.
- Delesalle, Simone. 1980. L'évolution de la problématique de l'ordre des mots du 17<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> siècle en France. L'importance de l'enjeu. *Des ordres en linguistique* 22-23. 235-278.
- Diderot, Denis. 1969 [1751]. Lettre sur les sourds et muets. *Œuvres complètes de Denis Diderot, édition chronologique, introduction de Roger Lewinter*, vol. II. Paris : Société Encyclopédique Française et le Club Français du Livre. 513-602.
- Du Marsais, César Chesneau. 1797. *Œuvres*. Éd. de Marie-Émile-Guillaume Duchosal & Charles Million. Paris : De l'imprimerie de Pougin.
- Dufter, Andreas & Daniel Jacob, éd. 2007. *Focus and Background in Romance Languages*. Amsterdam: John Benjamins Publishing Company.

- Enkvist, Nils Erik. 1986. Linearization, text type, and parameter weighting. *Language and Discourse: Test and Protest. A Festschrift for Petr Sgall*, dir. par Jacob L. Mey. Amsterdam: John Benjamins Publishing Company. 245-260.
- Fanselow, Gisbert. 2003. Free constituent order: a minimalist interface account. *Folia Linguistica* 37. 191-232.
- Gabelentz, Georg von der. 1901 [1891]. *Die Sprachwissenschaft : ihre Aufgaben, Methoden und bisherigen Ergebnisse*. Leipzig : Tauchnitz.
- Gottsched, Johann Christoph. 1762 [1748]. *Vollständigere und Neuerläuterte Deutsche Sprachkunst. Nach den Mustern der besten Schriftsteller des vorigen und itzigen Jahrhunderts abgefasst, und bey dieser fünften Auflage merklich verbessert von Johann Christoph Gottscheden*. Leipzig : Breitkopf und Sohn.
- Haßler, Gerda. 2012. La linéarité du langage comme problème théorique dans les théories rationalistes et sensualistes. *Beiträge zur Geschichte der Sprachwissenschaft* 22(1). 33-66.
- Haßler, Gerda. 2014. "Inversions of word order generate higher costs". Continuity and development of a topos since the rationalist language theories of the 17<sup>th</sup> century. *History of Linguistics 2011. Selected papers from the 12<sup>th</sup> International Conference on the History of the Language Sciences (ICHOLS XII)*, dir. par Vadim Kasevich, Yuri Kleiner, Patrick Sériot. Amsterdam, Philadelphie : John Benjamins Publishing Company. 3-11.
- Jouvancy, Joseph de. 1692. *Oratio habita in regio Ludovici Magni collegio*. Paris: F. Muguet.
- Krifka, Manfred & Caroline Féry. 2008. Information structure. Notional distinctions, ways of expression. *Unity and Diversity of Languages*, dir. par Piet van Sterkenburg. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company. 123-136.
- Lamy, Bernard. 1688 [1675], *La Rhetorique ou l'art de parler*. Troisième édition revue & augmentée. Paris : André Pralard.
- Lancelot, Claude. 1650 [1644]. *Nouvelle méthode pour apprendre [...] la langue latine*. Seconde édition, revue et augmentée [...] avec une brève instruction sur les règles de la poésie françoise. Paris : A. Vitré.
- Lancelot, Claude. 1656 [1655]. *Novvelle methode pour apprendre facilement la langue grecque, contenant les regles des declinaisons, des conivugaisons de l'Inuestigation du Thème, de la Syntaxe, de la Quantité des Accens, des Dialectes, & des Licences Poétiques ; mis en François dans un ordre très clair & très abrégé. Avec un grand nombre de Remarques très solides & très nécessaires pour la parfaite connoissance de cette Langue, & pour l'intelligence de ses Auteurs*. Seconde édition. Paris : Pierre Le Petit.

- Le Laboureur, Louis. 1669. *Avantages de la langue françoise sur la langue latine*. Paris : G. de Luyne.
- Lenerz, Jürgen. 1977. *Zur Abfolge nominaler Satzglieder im Deutschen*. Tübingen : Narr.
- Maupas, Charles. 1632 [1618]. *Grammaire et syntaxe françoise, contenant reigles bien exactes & certaines de la prononciation, orthographe, construction & usage de nostre langue, en faveur des estrangiers qui en sont desireux*. Troisième édition, reveuë, corrigée & augmentée de moitié, & en beaucoup de sortes amendée, entre la precedente, par le dit Autheur. Roven : Jacques Cailiove.
- Meigret, Louis. 1550. *Le tretté de la grammaire françoeeze*. Paris : Chrestien Wechel.
- Nebrija, Antonio. 1980 [1492]. *Gramática de la lengua castellana*. Estudio y edición de Antonio Quilis. Madrid : Editora nacional.
- Paul, Hermann. 1880. *Principien der Sprachgeschichte*. Halle : Niemeyer.
- Pereira, Luis Marcelino. [entre 1798 et 1800]. *Discurso sobre las mejoras y menoscabos que recibió la lengua Castellana en los siglos XVII y XVIII*, RAE manuscrit MS 112. Real Academia Española.
- Priestley, Joseph. 1762. *A Course of Lectures on the Theory of Language and Universal grammar*. Warrington : W. Eyres.
- RAE. 1771. *Gramática de la lengua castellana*. Compuesta por la Real Academia Española. Madrid : Ibarra.
- Ricken, Ulrich. 1978. *Grammaire et philosophie au siècle des Lumières : controverses sur l'ordre naturel et la clarté du français*. Villeneuve-d'Ascq : Publications de l'Université de Lille III.
- Ricken, Ulrich. 1994. *Linguistics, Anthropology and Philosophy in the French Enlightenment : Language Theory and Ideology*. Translated from the German by Robert E. Norton. London, New York : Routledge.
- Seguin, Jean. 1993. *L'invention de la phrase au XVIII<sup>e</sup> siècle : contribution à l'histoire du sentiment linguistique français*. Louvain : Peeters et Paris : Société pour l'information grammaticale.
- Weill, Henri. 1991 [1844]. *De l'ordre des mots dans les langues anciennes comparées aux langues modernes. Question de grammaire générale*. Paris : Didier Érudition.